

Monsieur Pascal MOUSSARD  
2, rue Léon Andrieux  
78440 FONTENAY-SAINT-PERE

Aubergenville, le

Nos Réf. : GPSEO/2023/36660  
Direction générale adjointe aménagement du territoire  
Direction de l'aménagement – service foncier et immobilier  
Dossier suivi par : Sabrina BELLADJEL  
Contact : 06 12 29 17 13 – [sabrina.belladjel@gpseo.fr](mailto:sabrina.belladjel@gpseo.fr)

**Objet** : Offre d'indemnité d'éviction des parcelles section BC n° 40, n° 41 et n° 68 situées à Limay

Monsieur,

Dans le cadre du projet d'extension du parc d'activités économiques des Hauts Reposoirs à Limay, la Communauté urbaine vous sollicite pour prendre possession des parcelles cadastrées section BC n° 40, n° 41 et n° 68 d'une superficie totale de 14 140 m<sup>2</sup> dont vous apparaissez être l'occupant actuel au titre d'un bail rural verbal datant de 1991.

Pour donner suite aux échanges avec les services de la Communauté urbaine, je suis en mesure de vous proposer une indemnité d'éviction de ces parcelles à 1,21 €/m<sup>2</sup> HT, soit la somme de 17 109 € HT.

Je vous informe qu'en cas d'accord de votre part, la Communauté urbaine saisira son notaire afin d'être en mesure de signer l'acte de quittance.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir par retour de courrier votre accord et de m'adresser les coordonnées de votre notaire, dans un délai d'un mois, à compter de la réception du présent courrier.

Dans l'attente, le service foncier reste à votre disposition pour toute question ou complément sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Evelyne PLACET  
Conseillère déléguée au foncier